

MAIRIE
LA GRIPPERIE
SAINT-
SYMPHORIEN

CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 13 FEVRIER 2015
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Conseillers en exercice :15 L'an deux mil quinze, le 13 février à 20 heures 30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de conseil de la mairie de La Gripperie St Symphorien sur convocation datée du 5 février adressée par le maire, Denis ROUYER.

Présents :13

Votants :14

Absents:2

Président de séance:
Denis ROUYER

Secrétaire de séance:
Jean-Pierre DBJAY

PRESENTS : Denis ROUYER, Mickaël DAUNAS, Jean-Pierre DBJAY, Marie GALLIEN, Christophe GEAI, Marie-Anne HENRY, Christel LEFEVRE, Didier MAURAT, Lydie PERLADE, Nathalie PLAIRE, Francine PORTIER, Vincent ROLLAND, Stéphane VINET.

ABSENTS: Lyonnell GAY représenté par pouvoir à Christel LEFEVRE, Jean-Claude GARA.

2015-5 TAFTA: accord de libre-échange avec les États- .
9.1.1 Unis

Le maire donne la parole à Mme Gallien. Celle-ci explique les analyses suite à la réunion publique qui s'est tenue dans la commune du Thou:

- un tel engagement affaiblirait le cadre réglementaire national et européen en matière d'environnement, de santé, de protection des salariés et des consommateurs

- il faut demander l'arrêt des négociations sur le « Grand Marché Transatlantique » du fait de l'absence de contrôle démocratique, ainsi que la diffusion immédiate à la représentation nationale de tous les éléments de la négociation en cours

- il est nécessaire également de demander l'ouverture d'un débat national impliquant la pleine participation des collectivités locales et des citoyens sur les risques de nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales que représenterait la mise en œuvre du « GMT ».

- il serait préjudiciable qu'un gouvernement voit son pouvoir remplacer par celui des multinationales privées.

A l'écoute de cet exposé, les conseillers se déclarent à l'unanimité pour que la commune soit dite symboliquement « zone hors TAFTA ».

REFUSE

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701842 –20150213-2015 5-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le :17/02/2015

